académie Poitiers
direction des services départementaux de l'éducation nationale Deux-Sèvres
éducation nationale

Mission promotion de la santé en faveur des élèves

Mesures préventives d'hygiène[1]

Ces mesures doivent être appliquées au quotidien par les adultes et les enfants dans toute collectivité d'enfants ou d'adultes.

1 - Hygiène des locaux, du matériel, du linge, de l'alimentation

- Nettoyage quotidien des surfaces lavables en insistant sur les surfaces les plus souvent touchées : poignées de porte, téléphone, clavier, ... Une attention particulière sera apportée à l'entretien des sanitaires sans omettre les robinets, chasse d'eau, loquets…, selon les méthodes préconisées et à l'approvisionnement en continu de papier de toilette ;
- Vidage quotidien des poubelles et autres conditionnements recommandés selon la nature des déchets ;
- De plus, dans les maternelles:

    - changement du linge dès que nécessaire. Les serviettes seront individuelles et lavées dès qu'elles sont visiblement souillées ;
    - lavage quotidien des matériels et des jouets ;
    - lavage régulier des peluches.

- Respects scrupuleux des règles d'hygiène alimentaire dans la préparation et la distribution des repas. La maitrise de la qualité passe par la mise en place de la méthode HACCP (*Hazard Analysis Critical Control Point*) .

2 - Hygiène individuelle

- Le lavage des mains est un temps essentiel car la contamination manu portée est responsable de nombreuses infections pour les enfants et les adultes dans les collectivités :

    - le lavage des mains doit être pratiqué avant chaque repas, après chaque passage aux toilettes, après manipulation des objets possiblement contaminés (terre, animal…), après s'être mouché ;
    - il est à renouveler chaque fois qu'il y a un contact avec un produit biologique (selles, urines, sang) ;
    - le lavage des mains se fait avec un savon liquide et de l'eau. Le séchage des mains doit être soigneux, par tamponnement, de préférence avec des serviettes en papier jetables ou par un système automatique d'air chaud fonctionnant correctement. Les torchons ou serviettes à usage partagé sont à proscrire ;
    - les ongles doivent être coupés courts et brossés régulièrement avec une brosse nettoyée et rincée ;
    - en l'absence d'accès immédiat à un point d'eau, les produits hydro-alcooliques (PHA) peuvent être utilisés par friction si les mains ne sont pas souillées visuellement ni humides.

- L'éducation des enfants sur l'importance de l'hygiène corporelle individuelle est un temps essentiel [2].

---

[1] Référence : Haut Conseil de la Santé Publique, Guide des conduites à tenir en cas de maladies infectieuses en collectivité, Septembre 2012

[2] Site éducatifs : http://www.hygiene-educ.com/fr/home.htm, , http://www.e-bug.eu/